

LA CGT NE VALIDE PAS LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !

Le 24 septembre dernier la CGT a annoncé qu'elle allait consulter l'ensemble de ses adhérents du groupe afin de se positionner sur la signature ou pas de l'accord proposé par la direction concernant le Plan de Départ Volontaire. Toute cette période a donc été mise à profit par notre organisation pour recueillir démocratiquement et sans contestation possible cet avis. Pour se positionner chacun de nos adhérents a reçu le texte intégral de l'accord et/ou une présentation synthétique des mesures. Dans la plupart des sites des Assemblées Générales de syndiqués ont été tenues pour répondre aux questions.

C'est donc en toute connaissance de cause que nos adhérents ont majoritairement décidé que la CGT ne signerait pas cet accord. Les syndiqués CGT :

- refusent les suppressions d'emplois, destinées à attirer les investisseurs étrangers,
- exigent qu'enfin la stratégie industrielle du gouvernement soit dévoilée, tant pour le Groupe que pour la filière,
- exigent des garanties sur l'emploi et la pérennité industrielle des sites

Supprimer 4000 emplois, c'est NON !

La CGT se bat contre la suppression de tout emploi.

De nombreuses mobilisations et actions ont eu lieu depuis les annonces, avec comme point d'orgue l'action nationale du 15 SEPTEMBRE.

Pour la CGT comment valider alors un tel accord, qui a comme objectif principal de donner un blanc seing à la direction et au gouvernement afin de leur permettre la destruction d'emplois chez AREVA, dans la filière et sur les territoires ?

La Presse, pourtant toujours critique, à l'égard de la CGT ne s'y est pas trompée titrant au lendemain de la signature de l'accord « **Feu vert syndical à la suppression de 4000 emplois** »

La stratégie industrielle, toujours absente ou volontairement dissimulée ?

Pour donner de la perspective aux salariés restant dans le groupe AREVA, il est indispensable que soit déployée une stratégie ambitieuse de développement industrielle pour une filière électronucléaire française et pour le groupe AREVA. Or rien n'a été annoncé pour le devenir d'AREVA, certes l'ETAT va recapitaliser.

Mais quand ? Pour quel montant ? A quelles fins/orientations ?

Et pour ceux qui restent ?

La CGT a demandé systématiquement que soient abordés en parallèle l'avenir et le devenir des salariés qui resteraient dans le groupe AREVA.

La Direction est restée silencieuse et ne cache pas son intention de poursuivre ses attaques les acquis sociaux (accord d'entreprise, mutuelle, etc.) et sur le temps de travail.

Sur les conditions de travail, déjà dégradées, se pose la question de faire les mêmes tâches avec moins de personnel. S'ajoute une perte de compétence pouvant remettre en cause sûreté et sécurité des installations.

Supprimer des emplois accentuera les difficultés là où elles existent (délais, qualité), et en créera là où il n'y en a pas.

Pour la CGT, gouvernement et direction du groupe créent les conditions d'un affaiblissement généralisé de l'outil industriel avec comme principale conséquence une accélération de la délocalisation des productions.

Partir plus tôt, mais sans garantie

Certes des salariés vont pouvoir partir plus tôt mais sans réelle garantie de rémunération en cas de changement de loi sur les retraites. Dernier exemple en date, l'accord du 16 octobre dernier sur les retraites complémentaires, validé par le MEDEF et certaines organisations syndicales, et dont s'est félicité le gouvernement entraînera des décotes dès lors que vous partez en retraite avant 63 ans.

A ceux qui pourraient nous reprocher d'être opposé à des départs en retraite anticipée, **la CGT a toujours combattu l'allongement de durée de cotisations et n'a jamais signé un accord dans ce sens.**

En conclusion

Bien que non signataire, la CGT sera présente aux côtés des salariés qui auraient besoin d'explications.

Plus que jamais la lutte pour la pérennité industrielle de nos établissements et de la filière nucléaire française doit demeurer notre priorité.